



Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN,  
Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports  
Ministère de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75007 Paris

Montreuil, le 10 juin 2009

Madame La Ministre.

Nous vous informons de notre indignation quant au type de "promotion" engagé par l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes. Vous trouverez en pièces jointes les visuels des affiches destinées à un affichage urbain.

Cette campagne publicitaire, est une caricature de ce que représente la masso-kinésithérapie, profession de santé. Elle conforte la conviction de tous ceux qui ne souhaitent pas voir leurs cotisations aussi mal gérées.

Aucun professionnel ne peut se reconnaître dans les slogans proposés. Ceux-ci dénigrent et dévalorisent la profession de masseur-kinésithérapeute. Aucune patiente ne vient voir un kinésithérapeute pour l'habileté de ses mains qui font des merveilles mais pour ses compétences, sa technique, son professionnalisme. Nos consoeurs ne sont pas des "régulières" que l'on vient voir pour se faire du bien. Et cette "périodicité" ne répond en rien à une prise en charge de qualité.

Cette campagne publicitaire est une honte pour la profession de masseur-kinésithérapeute. Elle conviendrait mieux à des sites spécialisés ou au téléphone rose. En plus de l'effet néfaste énoncé, elle porte également atteinte à l'image de la femme qui est outrageusement dénigrée.

C'est pourquoi, Madame la Ministre, nous vous interpellons pour mettre fin à cet ordre dont l'honneur et la probité de ceux qui le dirige ne correspondent en rien à notre éthique.

Madame la Ministre, arrêtez de cautionner cette structure qui de jour en jour, d'acte en acte, démantèle la profession qu'elle est censée représenter. Cette situation n'est plus acceptable, vous devez dissoudre cet ordre.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, nos très respectueuses salutations.

Pour le syndicat ALIZE  
Didier LANTZ  
Délégué National

